

LES GRANDES ENIGMES DE L'HISTOIRE **QUI A ARME L'ASSASSIN D'HENRI IV ?**

Emmanuel LE ROY LADURIE
FIGARO MAGAZINE - HISTOIRE
15/07/2000

Celui qui a tué Henri IV, le 14 mai 1610, tout le monde sait son nom : Ravallac. Mais a-t-il agi seul ? Si ses déterminations sont claires (infléchir la politique de la monarchie française à l'égard du protestantisme), il ne peut être ni totalement exclu ni vraiment prouvé que son geste fut inspiré par des complices. Et surtout il y avait peut-être une seconde équipe de tueurs.

Le 14 mai 1610, vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, Henri IV, étant au Louvre, demande son carrosse pour se rendre à l'Arsenal afin de conférer avec le duc de Sully, surintendant des Finances. L'escorte du véhicule royal, pour diverses raisons, est réduite au minimum. Les portes du carrosse sont ouvertes, car Henri IV veut contempler au passage les préparatifs (estrades, portiques, tapisseries) qu'on met en oeuvre pour accueillir la reine, Marie de Médicis : celle-ci doit faire son entrée solennelle à Paris avant de prendre en main les rênes du gouvernement, puisque aussi bien le roi lui-même va partir vers l'Allemagne et les Pays-Bas, en vue de guerroyer contre l'Espagne. Le long du cimetière des Saints-Innocents, rue de la Ferronnerie, un embouteillage de charrettes de foin et de vin bloque le convoi. C'est alors qu'un homme, un colosse les deux valets de pied étant occupés ailleurs bondit sur le souverain et le frappe deux fois, le dernier coup étant mortel : il a coupé une artère à proximité du coeur.

Le « géant », bien sûr, s'appelle Ravallac. Qui est-ce ? A-t-il agi seul ? Tallemant des Réaux, pour sa part, nous dit que ce Ravallac (né près d'Angoulême) « *avait la barbe rousse et les cheveux tant soit peu dorés. C'était une espèce de fainéant qu'on remarquait à cause qu'il était habillé à la flamande plutôt qu'à la française. Il traînait toujours une épée. Il était mélancolique et d'assez douce conversation* ». Notations plaisantes, mais peu instructives

L'enquête du Parlement, après tortures diverses, concluait que l'assassin n'était point sorcier. Avait-il eu en main des grimoires, des marques d'écritures étranges ? Réponse négative. Ravallac a-t-il vu le Diable sous forme d'un chien noir ? Ce dogue n'était que l'hallucination d'un visionnaire, un certain Dubois, originaire de Limoges, que le futur meurtrier avait rencontré à l'auberge. Il faut tenir compte aussi des silences de l'accusé. Le père Coton, jésuite, ancien confesseur de la royale victime, avait du reste exhorté Ravallac à se taire, pour que des gens de bien ne fussent point compromis par ses dires

Une certitude : la « carrière » de Ravallac, ou ce qui en tenait lieu, était fondée sur l'échec. Ses père et mère, séparés, mendiaient plus souvent qu'à leur tour. L'avocat qui, de nos jours, souhaite obtenir une peine légère pour un grand criminel aurait invoqué sans aucun doute, à propos du « Malabar » de la Ferronnerie, les drames anciens du milieu familial, en tant que circonstances atténuantes. Cela dit, Ravallac est un excellent catholique, presque trop excellent. Il est bien instruit de sa religion. Il a failli être feuillant (les Feuillants étaient des moines bénédictins, de tendance ligueuse, autrement dit « ultra papistes », hostiles à Henri IV, ou pour le moins à l'ancien Henri IV, celui qui fut « hérétique », protestant, relaps,

etc.). A l'égard du « nouvel Henri », converti au catholicisme depuis 1593, les Feuillants, en revanche, font preuve d'indulgence. De toute manière, ils se méfient de Ravaiillac qu'ils tiennent, avec raison, pour un exalté, une tête chaude ; ils font échec à sa vocation feuillantine.

Ravaiillac, influencé par les théories tyrannicides

Le jeune homme tente aussi de se faire admettre chez les Jésuites, mais il n'a pas davantage de succès. Le « téléphone arabe » a fonctionné et le fait d'avoir été exclu de chez les Feuillants vaut également à notre homme d'être débouté de sa candidature du côté de la Compagnie de Jésus. L'épisode jésuitique n'est pourtant pas dépourvu d'intérêt : les bons pères appartenant à cet ordre avaient souvent donné dans la théorie du tyrannicide, jadis reprise de l'Antiquité romaine par les protestants puis volée aux protestants par les catholiques, en une époque (la décennie 1580) où la France se voyait « menacée » d'avoir un roi huguenot, Henri IV justement. La théorie antirégicide se déclinait comme suit : première idée, Henri IV est un tyran d'usurpation. Ses droits de succession au trône, en effet, sont extrêmement problématiques. Il est certes cousin de son prédécesseur Henri III (mort en 1589 sans descendant ni successeur proche d'aucune sorte). Mais ce cousinage n'est qu'au vingt-deuxième degré ! L'éloignement successoral, en la circonstance, est considérable ; un vrai hiatus ! Et cela choque d'autant plus que « le quatrième Henri », à l'époque envisagée (vers 1590), est encore un réformé, c'est-à-dire un personnage honni par la majorité (catholique) du peuple français. Deuxième proposition, ou membre, du syllogisme hostile aux « usurpateurs » : d'après les théologiens dominicains, jésuites et autres, tout le monde, n'importe qui, a le droit de tuer un tyran d'usurpation. Donc Ravaiillac était fondé à commettre ce meurtre. Même si, ultérieurement, effrayé par l'audace de son acte, il considérera post factum qu'il a agi par une inspiration venue du Diable. Sur le moment néanmoins, comme au coeur des semaines et même des années qui précéderent le meurtre, Ravaiillac a trois griefs essentiels contre « son » roi. D'abord, au lieu de supprimer autoritairement le protestantisme, comme le fera Louis XIV en 1685, Henri IV a promulgué un texte de coexistence avec le calvinisme, et même de tolérance, l'illustre édit de Nantes (1598). En second lieu, Henri IV veut faire la guerre au pape. Or sa Sainteté n'est autre que Dieu sur Terre ! Rien que ça. Cette deuxième accusation, concernant le prétendu antipapisme belliqueux du roi, ne repose sur rien de sérieux car Henri IV, en fait, aime bien le pape ; mais le grief, même controuvé, demeure envers et contre tout très motivant pour les initiatives du tueur.

Un attentat sur fond de passions religieuses

Enfin, troisième incitation « ravaiillacienne » : notre homme s'imagine (à tort) que les protestants projettent de massacrer les catholiques lors de la fête de Noël, en riposte au bain de sang qu'ont jadis infligé les papistes aux huguenots, lors de la Saint-Barthélemy de 1572. Les raisons d'agir du Colosse d'Angoulême semblent, en tout cas, d'une parfaite clarté. Ce qui est en cause, dans son esprit, c'est bien le « schisme hérétique ». En d'autres termes, Ravaiillac déplore, intuitivement, la guerre idéologique franco-française engagée depuis plus de trois quarts de siècle : il veut que s'abolisse la division de nos compatriotes en deux camps de spiritualités contraires, tels qu'ils se sont progressivement singularisés à partir des années 1520, quand les brochures de l'Allemand Luther, portées sur les ailes de la langue latine et

des techniques d'imprimerie, s'en vinrent déstabiliser « chez nous » les consciences du public latiniste puis francophone, tant dans le clergé que parmi les laïcs.

Ce constat de scission franco-française tenue pour absolument déplorable a fourni à notre homme un pouce-au-crime de tout premier choix.

Expliquons-nous à ce propos : les attentats qui vont se produire contre les personnes royales, de 1589 à 1793 (assassinat d'Henri III, multiples tentatives de meurtre d'Henri IV, coup de poignard dédié à Louis XV par Damiens, décapitation de Louis XVI), tous ces actes à visée sanglante procèdent du fond d'une pensée axée sur les problèmes religieux : le couteau, ou bien la lame, prend position, ô combien tranchante, par rapport à des problèmes spécifiquement catholiques, le tout sans exception : soit qu'on reproche au roi « poignardable » d'être mauvais catholique (cas d'Henri III, d'Henri IV et aussi de Louis XV, exécuté par les jansénistes) ; soit qu'on fasse grief à Sa Majesté, au contraire, de ce qu'elle est trop fidèle aux enseignements de l'église romaine (cas de Louis XVI, guillotiné à l'initiative d'un groupe jacobin qui, entre autres raisons d'agir, se voulait déchristianisateur, au sens général de ce mot).

Les déterminations psychologiques du meurtre d'Henri IV sont claires. Mais les complicités ? Si tant est qu'elles existent. Sur ce point, on complétera le beau livre de Roland Mousnier, l'Assassinat d'Henri IV ¹, par les analyses de Jean-Pierre Babelon². En gros, d'après ces deux auteurs, tout indique que l'assassin a agi seul, même si son geste demeure « l'une des grandes énigmes de l'histoire de France », Babelon dicit. Un premier point d'interrogation se situe du côté de mademoiselle d'Escoman, amie ou du moins satellite d'Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil et ancienne maîtresse d'Henri IV. En janvier 1611, quelques mois après l'événement fatal, la d'Escoman accusera la Verneuil d'avoir manipulé Ravallac, et d'avoir été aidée pour ce faire par le duc d'Epéron, autre puissant personnage de l'époque. Henri IV se méfiait beaucoup d'Epéron, lequel avait partie liée avec l'Espagne, elle-même ennemie de la France. Les trois capitales hispaniques d'alors, Madrid, Naples et Bruxelles, étaient effectivement des foyers d'intrigue contre le roi Bourbon. Cela dit, la conspiration de la dame d'Entragues alias Verneuil, pour toutes sortes de motifs qu'il serait trop long d'expliquer ici, ne peut pas concerner l'an 1610. Elle remonte plutôt à l'an 1608, quand la Verneuil espérait encore faire valoir certains droits à la succession au trône de France, ces droits dont était prétendument porteur Henri Gaston, fils naturel qu'elle avait eu d'Henri IV. Une telle succession impliquait au préalable la disparition du roi régnant. D'où l'acoquinement de la Verneuil avec Ravallac, à l'époque. Mais deux ans plus tard, en 1610, la grande dame avait renoncé à ses projets « successoraux » pour Henri Gaston ; elle n'avait plus de raison d'utiliser le redoutable « bras armé » du Colosse d'Angoulême. Il faut trouver, si c'est possible, un autre complot, au moins concevable.

On dispose sur ce sujet d'une hypothèse très ingénieuse, celle qu'a proposée J. Loiseleur dans les Questions d'histoire du XVII^e siècle (1873). Selon cet auteur, il y avait bien un projet ou une conspiration d'assassinat, prévu pour la fameuse date du 14 mai de l'année fâcheuse. Ce « 14 Mai » (1610), compte tenu des emplois du temps et des alternances de pouvoir du roi et de la reine, était en effet la meilleure date. Epéron, l'un des principaux chefs de la conspiration, avait préparé son alibi. Quant à l'Espagne, menacée d'une guerre par Henri IV, elle tirait tout naturellement les ficelles de cette affaire. Rue Saint-Denis, une

¹ Roland Mousnier, l'Assassinat d'Henri IV, Gallimard, Folio histoire.

² Jean-Pierre Babelon, Henri IV, Fayard.

équipe « épernonienne » de tueurs était donc en place, à cheval ou à pied, pour accomplir la sinistre besogne. Ravailiac, agissant isolément, en *free lance*, aurait tout simplement pris de court cette redoutable collectivité d'équipiers, en effectuant de sa propre initiative ce qu'eux-mêmes étaient censés devoir accomplir quelques minutes plus tard.

Une telle « préemption », effectuée par Ravailiac, arrangeait tout le monde, in fine. Le roi Henri était dorénavant mort, ce qui était le but recherché. Mais la responsabilité du crime, au lieu d'éclabousser inévitablement des gens haut placés comme Epernon, retombait entièrement sur la tête de l'olibrius Ravailiac, qui devenait ainsi l'unique coupable, et la proie toute désignée du châtiment, lequel se devra d'être aussi effroyable qu'exemplaire ; le supplice de l'assassin sera en effet d'une cruauté inouïe, tout en déclenchant dans la foule des réflexes de pogrom, à l'encontre du personnage homicide, devenu bouc émissaire tout désigné.

Un individu solitaire et autodéterminé

L'hypothèse de J. Loiseleur est donc des plus commodes : vraie, elle a l'avantage d'installer Ravailiac dans le rôle qui semble avoir été le sien, celui d'un individu solitaire et totalement autodéterminé, quels que soient les complots des autres conspirateurs. Fausse, cette même hypothèse ne demande qu'à disparaître sans tambour ni trompette, tout en laissant le vrai criminel à son crime, et Henri IV à sa destinée. On retrouve ici en tout cas le thème d'une seconde équipe ou d'un second assassin éventuel, qu'on rencontre régulièrement au cours d'épisodes plus ou moins analogues (mort de Kennedy, affaire du Rainbow Warrior, etc.).

Autre problème, par-delà l'énigme : l'assassin a-t-il atteint son but, qui était d'infléchir la politique d'Henri IV ? Il convenait en effet, en cas de succès du « coup », de substituer à la stratégie henri-quatrième de confrontation hostile vis-à-vis de l'Espagne une entente avec ce pays, considéré par les Ravailiac et autres Epernon comme un bouclier du papisme. De façon plus générale, l'ancienne politique d'Henri IV, avant 1610, telle que remise en cause par Ravailiac, peut être résumée en quatre points.

1. Entente avec les protestants de l'intérieur, mais aussi avec leurs adversaires ultracatholiques, les « guisards » de l'extrême droite de l'époque. On équilibrait ainsi les extrêmes, gauche et droite, en fonction d'un centre royalissime et très conciliant de part et d'autre.
2. Entente avec les protestants de l'extérieur (Hollande, Angleterre, princes protestants d'Allemagne).
3. Prospérité économique (la poule au pot de Sully).
4. Guerre contre l'Espagne habsbourgeoise, pour mieux soutenir les réformés anti-espagnols à la frontière des Pays-Bas.

Or sur ces différents points, le geste de Ravailiac n'a changé qu'assez peu de choses, du moins dans un premier temps. La petite guerre anti-Habsbourg a bien eu lieu, courte, limitée le plus possible ; mais bien vite la paix est revenue. Marie de Médicis a même effectué un rapprochement plus spectaculaire que réel avec Madrid, grâce au mariage conclu entre Louis XIII et la très castillane Anne d'Autriche : on peut donc dire, quant à ce problème, que Ravailiac a marqué un point, un petit point finalement pro-espagnol, depuis l'outre-tombe où

l'avaient relégué les supplices qui mirent fin à ses jours. Mais pour le reste La coexistence pacifique avec les protestants du royaume a continué, j'allais dire presque de plus belle, et cela contre les souhaits, vœux, mobiles et motivations de Ravailiac. Cette heureuse coexistence correspondait pleinement, du reste, par-delà le personnage d'Henri IV, à la politique traditionnelle et très florentine des dames Médicis, Marie aussi bien que Catherine, peu dogmatiques l'une et l'autre, soucieuses de compromis, de combinazione, de finassieren, bref d'arrangements avec une minorité redoutable, celle des huguenots justement.

En réalité, c'est un autre assassinat, celui dont sera victime Concini (favori de Marie de Médicis) en 1617, qui donnera le feu vert aux entreprises antiprotestantes de Louis XIII, lui-même ayant enfin évincé du pouvoir sa redoutable maman. S'ensuivront des guerres de religion en chaîne, commencées en Béarn (1619), puis continuées en Languedoc et à La Rochelle, jusqu'à la paix d'Alès, en 1629.

A court terme, la politique royale n'a pas été modifiée

Viendront alors trente années d'assez bonne entente des catholiques français avec leurs concitoyens huguenots. Le vrai tournant « protestantophobe » n'aura lieu qu'à partir de 1661, lors des premières persécutions louis-quatorziennes, puis adviendra la révocation, etc. ; tous ces malheurs calvinistes ne se terminant que bien après la mort du Roi-Soleil. On peut donc dire que Ravailiac n'a vraiment réussi son coup « antiprotestant » qu'une bonne cinquantaine d'années après sa propre mort, datée elle aussi de 1610. Même remarque pour les alliances protestantes à l'extérieur. Certes, le « premier » Richelieu, de 1624 à 1629, a fait momentanément litière de celles-ci. Pour mieux s'emparer de La Rochelle, il a provisoirement sacrifié l'amitié protestante et diplomatique par excellence, je veux dire l'amitié anglaise. Mais dès 1630-1635, nos grands cardinaux, Richelieu, puis Mazarin, reviennent à la bonne vieille politique antihabsbourg et d'amitié proluthérienne, voire prohollandaise et même proanglicane (sous Mazarin), qui fut inaugurée par François Ier et continuée plus tard par Henri IV, à l'encontre des gens qui voulaient l'assassiner. Pauvre Ravailiac ! Toujours aussi peu suivi, mal compris. Dans ce cas également, il faudra attendre Louis XIV pour que soient progressivement rompues les ci-devant amitiés protestantes (avec la Hollande, en 1672 ; avec l'Angleterre en 1688, etc.) et pour qu'on en vienne à l'alliance espagnole, si chère à l'assassin d'Henri IV : Ravailiacus redivivus ! Mais pour cela, beaucoup de temps aura été nécessaire : plus de soixante années. Tant d'eau a coulé sous le Pont-Neuf dans la période intermédiaire !

Encore deux tests : l'absolutisme ? Il ne sera vraiment établi qu'avec Richelieu, en 1624, et surtout en 1628 et pendant les années suivantes. Auparavant, au temps de Marie de Médicis, on en reste à un système de monarchie limitée, celle-là même qu'Henri IV avait héritée de ses prédécesseurs et qu'il léguera à sa veuve, laquelle va lui succéder. Le fait qu'il y ait encore des états généraux en 1614, indice antiabsolutiste très évident, montre bien que, sur ce point, le couteau de Ravailiac n'a pas transformé grand-chose, du moins sur le moment. Idem pour la prospérité économique ; je veux dire la fameuse poule au pot du temps de Sully et d'Henri IV. Ravailiac n'y change rien. Elle continue à faire sentir ses heureux effets jusque vers 1620. Il faudra les guerres et les lourds impôts chers à Richelieu, là aussi, pour y mettre fin et pour induire davantage de pauvreté, de misère du peuple, surtout après 1630. En somme, le couteau du géant d'Angoulême n'a vraiment agi que dans le long terme ; il est vrai qu'il s'agissait effectivement d'une longue lame effilée, emmanchée dans une corne de cerf. Décès d'Henri IV en 1610. Mais les changements substantiels, du point de vue qui nous

intéresse ici, sont beaucoup plus tardifs ; ils adviennent seulement à partir de 1619, 1620, 1624, 1628, 1661, 1672

C'est ce que mon maître Braudel appelait volontiers la longue durée. Lange Dauer, comme disent les penseurs allemands, inspirateurs, sur ce point, de la pensée braudélienne. Ravaillac n'exerce vraiment une influence, certes capitale, qu'après un délai pluriannuel, voire pluridécennal, postérieurement à sa propre disparition et à celle de sa victime.

14 mai 1610, rue de la Ferronnerie : Ravaillac bondit vers le carrosse du roi et le tue de deux coups de couteau (gravure de Matthäus Merian l'Ancien, 1593-1650).

AKG PARIS

Condamné à mort pour régicide, Ravaillac est écartelé par quatre chevaux, place de Grève à Paris. Un supplice effroyable (gravure de Johann Hogenberg, 1595-1614).

AKG PARIS
